



La lettre des actionnaires

JUIN 2018

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS

JEUDI 24 MAI 2018 – CARROUSEL DU LOUVRE – PARIS

Le Président ouvre la réunion en remerciant les actionnaires de leur participation ; il indique que le Conseil d'administration est présent dans son intégralité. Il annonce ensuite que la date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au jeudi 23 mai 2019 à 10h00, toujours au Carrousel du Louvre¹.

Le Président fait ensuite part à l'Assemblée des travaux du Conseil au cours de l'année écoulée, en rappelant tout d'abord les grandes lignes du contexte dans lequel celui-ci a œuvré.

En 2017, les signes d'une reprise économique, notamment en Europe, se sont confirmés et le climat des affaires s'est globalement amélioré. Parallèlement, les accords dits de « Bâle 3 » ont été finalisés et des progrès ont été réalisés pour achever l'Union bancaire, préalable à la création d'une Union des marchés de capitaux, qui rendra le secteur bancaire européen plus sûr, plus stable et plus efficace.

Dans cet environnement, le Groupe a réalisé de bons résultats en 2017, couplés au lancement prometteur de son plan de développement 2020. Les mesures mises en œuvre soulignent l'engagement de BNP Paribas à fournir des solutions innovantes à ses clients et à leur apporter l'appui financier dont ils ont besoin. Peu de banques bénéficient d'une plateforme européenne et d'une dimension internationale comparables à celles de BNP Paribas, ni même de la solidité de son bilan et de ses résultats opérationnels. L'ensemble de ces facteurs offre à la banque un indéniable avantage concurrentiel.

Dans ce contexte de reprise économique, il faut aussi prêter attention aux inégalités et aux tensions qui se font jour et s'assurer que chacun puisse tirer profit de cet accroissement d'activité ; la banque s'efforce ainsi de prendre un engagement envers toutes ses parties prenantes, mais aussi d'avoir un impact social positif. Pour ce faire, le Conseil est résolu à inscrire cet engagement dans le processus de prise de décision du Groupe. En 2017, cette volonté s'est ainsi traduite par de nouvelles initiatives et actions, particulièrement la création de la Direction de l'Engagement d'entreprise. Enfin, le Conseil a examiné les progrès accomplis dans le déploiement du Code de conduite de BNP Paribas, ainsi que son enrichissement ; en 2017, le Conseil d'administration a ainsi approuvé l'extension du Code de conduite par l'incorporation du « Code anticorruption ».

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DES ACTIONNAIRES DE BNP PARIBAS**

JEUDI 24 MAI 2018 À 10H

CARROUSEL DU LOUVRE
99 rue de Rivoli / Paris 1^{er}

DU 18 AVRIL AU 23 MAI (15H)

**CONNECTEZ-VOUS SUR
VOTRE COMPTE-TITRES POUR
PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE BNP PARIBAS**

VOTEZ EN LIGNE ou IMPRIMEZ VOTRE CARTE D'ADMISSION

invest.bnpparibas.com*

BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

En matière de conduite, les pratiques ont été renforcées tout en veillant à ce que les collaborateurs soient en mesure de travailler dans le respect des normes éthiques les plus exigeantes, que celles-ci aient trait à la protection et à la confidentialité des données, aux sanctions et embargos, ou bien encore à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En cette année marquée par le débat sur la discrimination, le Conseil a aussi soutenu la volonté de la Banque de favoriser la parité et l'égalité des chances et de s'assurer que les différentes formes de harcèlement soient combattues.

Le Conseil d'administration continuera de veiller à ce que les stratégies de RSE soient rigoureusement appliquées à l'ensemble des décisions de la Banque.

1. Sauf événement aujourd'hui imprévisible qui contraindrait BNP Paribas à modifier ces dispositions.



BONNE PERFORMANCE DU GROUPE EN 2017

Philippe Bordenave
Directeur Général délégué

Dans un environnement de taux et de marché peu favorable, l'activité commerciale du Groupe s'est développée vigoureusement, soutenue par une croissance européenne progressivement plus forte.

Pour Domestic Markets (DM), les encours de crédit sont en hausse de 5,9 % par rapport à 2016 avec une bonne progression des crédits dans les réseaux de banque de détail et les métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions). Les dépôts augmentent de 8,6 % avec une forte hausse dans tous les pays. La banque privée enregistre une hausse de ses actifs sous gestion de 4,2 % par rapport au 31 décembre 2016. Hello bank! poursuit sa croissance avec 2,9 millions de clients à fin 2017 et représente désormais 11,0 % des revenus de la clientèle des particuliers¹, proportion en croissance du fait de l'évolution des usages bancaires. Cette évolution s'est aussi traduite en 2017 par l'acquisition de Compte-Nickel, qui a ouvert 320 000 comptes l'année dernière.

Chez International Financial Services (IFS), les actifs sous gestion² des métiers Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée sont en hausse de + 4,0 % par rapport au 31 décembre 2016, atteignant 1 051 milliards d'euros, grâce à une bonne collecte dans tous les métiers, notamment :

- en France et en Asie pour Wealth Management ;
- sur les fonds diversifiés et obligataires pour la Gestion d'Actifs ;
- en unités de compte pour l'Assurance

Concernant Corporate and Institutional Banking (CIB), les revenus de Corporate Banking augmentent de 6,1 % à périmètre et change constants par rapport à 2016 avec une bonne croissance en Europe, une forte hausse en Asie-Pacifique et un bon niveau d'activité dans la zone Amériques. De même, les revenus de Securities Services augmentent de 8,3 % à périmètre

et change constants, en lien avec l'effet positif des nouveaux mandats. Les revenus de Global Markets sont en hausse de 0,8 % à périmètre et change constants par rapport à 2016 grâce à la poursuite du renforcement des positions commerciales partiellement compensé par un contexte défavorable pour FICC³ au deuxième semestre de l'année.

Les revenus des pôles opérationnels augmentent ainsi de 1,5 % malgré un effet de change défavorable (+ 2,6 % à périmètre et change constants) : ils sont stables dans Domestic Markets⁴ (- 0,6 % à périmètre et change constants), les effets du bon développement de l'activité ayant été compensés par l'environnement de taux bas ; ils croissent de 2,7 % dans International Financial Services (+ 4,8 % à périmètre et change constants), tirés par le développement des métiers, véritables moteurs de croissance du Groupe, et augmentent de 2,1 % dans CIB (+ 3,8 % à périmètre et change constants) grâce à la bonne progression de l'activité de la banque d'entreprise et des services titres et malgré le contexte de marché peu favorable au deuxième semestre pour Global Markets.

Les frais de gestion du Groupe sont en hausse de 1,9 % par rapport à 2016 ; ils n'augmentent que de 0,5 % pour les pôles opérationnels, grâce aux effets des mesures d'économies de coûts ; l'effet de ciseaux est positif dans tous les pôles.

Le coût du risque baisse à nouveau (- 10,9 %), soit 39 points de base (pb) des encours de crédit à la clientèle (46 pb en 2016). Ce faible niveau tient notamment à la bonne maîtrise du risque à l'origination, à l'environnement de taux bas et à la poursuite de l'amélioration en Italie grâce au repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises.

Le résultat avant impôt, à 11 310 millions d'euros (11 210 millions d'euros en 2016), **est ainsi en hausse de 0,9 %.**

Il augmente de 13,4 % pour les pôles opérationnels : + 4,7 % chez Domestic Markets, + 18,2 % chez International Financial Services et + 14,6 % chez CIB.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 7,8 milliards d'euros, en hausse de 0,7 % par rapport à 2016 ; hors effet des éléments exceptionnels, il croît de 4,4 %⁵. La rentabilité des fonds propres est égale à 8,9 % (9,4 % hors exceptionnels) et s'établit à 10,5 % (11,0 % hors exceptionnels) des fonds propres tangibles.

Au 31 décembre 2017, le ratio « common equity Tier 1 » de Bâle 3 plein⁶ s'élève à 11,8 %, en hausse de 30 points de base par rapport au 31 décembre 2016, illustrant la solidité du bilan de la Banque.

Le ratio de levier de Bâle 3 plein⁷, calculé sur l'ensemble des fonds propres « Tier 1 », s'élève à 4,6 % au 31 décembre 2017.

Le ratio de liquidité (« Liquidity Coverage Ratio ») s'établit pour sa part à 121 % au 31 décembre 2017.

Les réserves de liquidité disponibles instantanément s'élèvent à 285 milliards d'euros et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

L'évolution de ces ratios illustre la capacité du Groupe à gérer son bilan de façon disciplinée dans le cadre réglementaire.



1. BDDF, BNL, BDDB et Personal Investors, hors banque privée.

2. Y compris les actifs distribués.

3. Fixed Income, Currencies and Commodities.

4. Intégrant 100 % des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL).

5. Effet des éléments exceptionnels après impôts : - 390 millions d'euros (- 100 millions d'euros en 2016).

6. Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire.

7. Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 à 2019 sans disposition transitoire, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014.



DÉPLOIEMENT DU PLAN 2020

Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur Directeur Général

décembre 2017 (+ 38 % par rapport à décembre 2016) ; il propose des produits innovants pour anticiper les nouveaux besoins tels que LyfPay, solution universelle de paiement mobile. De même, Domestic Markets transforme son modèle opérationnel pour améliorer son efficacité en simplifiant et optimisant notamment les réseaux d'agences.

Moteur de croissance pour le Groupe, International Financial Services renforce les positions de leader de ses métiers spécialisés, accélère leur développement (nouvelles offres, nouveaux partenaires, nouvelles géographies) et poursuit le développement sélectif des banques de détail. Le pôle développe de nouveaux partenariats porteurs de croissance chez Personal Finance et dans l'Assurance ; il optimise l'expérience clients avec de nouvelles fonctionnalités pour le portail client de Wealth Management et le déploiement de la signature électronique chez Personal Finance ; il poursuit le développement de nouvelles technologies et de nouveaux métiers avec l'acquisition par l'Asset Management de Gambit (fournisseur de solutions de robo-advisory pour le conseil en investissement) et le lancement par Personal Finance de nouvelles banques digitales en Europe (Hello bank! by Cetelem). Enfin, IFS industrialise les processus et améliore l'efficacité opérationnelle avec par exemple la mise en place dans l'Asset Management d'Aladdin, solution d'outsourcing développée par BlackRock.

En matière de création de valeur, qui intéresse au premier chef nos actionnaires, on observe à fin 2017 que l'actif net comptable par action se monte à 75,1 euros, soit un taux de croissance moyen annualisé de 5,7 % depuis le 31 décembre 2008, illustrant la création de valeur continue à travers le cycle. De même, le dividende proposé s'établit à 3,02 € par action (+ 11,9 % par rapport à 2016), soit un taux de distribution de 50 % conforme au plan. Peu de banques en Europe peuvent présenter de telles performances sur d'aussi longues périodes.

Dans un contexte macroéconomique progressivement plus favorable, le Groupe met en œuvre activement le plan de développement 2017-2020, menant dans tous les pôles un programme ambitieux de transformation visant à la fois la mise en place de nouvelles expériences pour les clients, l'accélération de la digitalisation et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Capitalisant sur le modèle intégré et diversifié de la

Banque, ce plan repose sur des stratégies de développement différenciées entre Domestic Markets, IFS et CIB. Dans un environnement de taux d'intérêt qui ne devrait s'améliorer que progressivement et face aux nouvelles attentes des clients influencées par les usages digitaux, **Domestic Markets** renforce sa dynamique commerciale en proposant de nouvelles expériences aux clients, en améliorant l'attractivité de l'offre et en proposant de nouveaux services. Ainsi, **le pôle adapte son offre aux différents usages bancaires** avec l'acquisition de Compte-Nickel en France, qui compte déjà 900 000 comptes ouverts et vient compléter le dispositif à côté de Hello bank!, de l'offre digitale intégrée de la banque de détail et du réseau d'agences ; il réinvente les parcours des clients avec par exemple le lancement en France de Welcome (entrée en relation pour les entreprises) ; il accélère les usages mobiles avec de nouvelles applications et l'enrichissement des fonctionnalités existantes, enregistrant 51 millions de visites de ses apps en



Le pôle a réalisé par ailleurs cette année plusieurs acquisitions porteuses de croissance. Outre les activités de financement de General Motors Europe¹ conjointement avec PSA (Personal Finance), il acquiert Sevenday Finans AB en Suède (Personal Finance), les 50 % non encore détenus dans Cargeas en Italie (Assurance) et Strutt & Parker au Royaume-Uni (Real Estate). Ces acquisitions devraient apporter au Groupe plus de 700 millions d'euros de revenus et environ 280 millions d'euros de résultat avant impôt supplémentaires à l'horizon 2020.

CIB optimise l'utilisation de ses ressources et la croissance de ses revenus en renforçant ses bases de clientèle d'entreprises et d'institutionnels, en ciblant particulièrement certains pays en Europe et en développant les métiers de service générateurs de commissions, tout en réduisant ses coûts. Le pôle développe ses bases de clientèle d'entreprises (avec un bon développement des revenus dans les pays cibles, + 5,6 %

en Allemagne par rapport à 2016, et un gain de plus de 125 nouveaux groupes clients cette année en Europe) et d'institutionnels (au travers du renforcement de l'offre coordonnée des métiers), capitalisant sur la présence mondiale du Groupe. Il met en œuvre des initiatives ciblées porteuses de croissance avec la signature de nouveaux partenariats, le renforcement du modèle intégré entre les métiers (développement d'offres communes de Securities Services et Global Markets) et le déploiement de nouvelles offres. **Il accélère la transformation digitale avec le développement des interfaces clients comme Centric**, plateforme en ligne pour les entreprises, qui compte déjà près de 8 200 clients utilisateurs.

Le pôle réduit son coefficient d'exploitation de 1,7 point grâce à la mise en œuvre des programmes de réduction des coûts lancés depuis 2016 (0,6 milliard d'euros d'économies en deux ans) incluant le développement de plateformes mutualisées, la mise en œuvre de

nouveaux processus end-to-end et l'automatisation de certaines tâches. Il optimise les ressources financières en s'allégeant des portefeuilles peu rentables et en gérant activement ses encours, avec un redéploiement progressif dans la croissance des ressources ainsi dégagées. CIB progresse significativement dans la réalisation de ses objectifs 2020 et augmente sa rentabilité sur fonds propres de 2,8 points par rapport à l'année dernière, à 16,1 %².

Au total, le Groupe confirme ses objectifs 2020 avec une croissance du produit net bancaire supérieure ou égale à 2,5 % par an et des économies récurrentes de coûts de 2,7 milliards d'euros à partir de 2020, permettant de baisser le coefficient d'exploitation à 63 %. Il vise un rendement des fonds propres (ROE) supérieur à 10 % en 2020 avec un CET1 de 12 %³.

1. Acquisition bouclée le 31 octobre 2017.

2. Return on Notional Equity (rentabilité des fonds propres avant impôt).

3. À référentiel réglementaire constant.



ENGAGEMENT D'ENTREPRISE ET RSE

Laurence Pessey

Directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale

Antoine Sire Directeur de l'Engagement d'entreprise



L'engagement pour un impact positif sur la société

Le Groupe mène une politique ambitieuse de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et s'engage pour avoir un impact positif sur la société. Afin de renforcer les actions dans ce domaine il a ainsi créé une Direction de l'Engagement d'entreprise, dont le responsable est membre du Comité Exécutif. Cette nouvelle Direction définit les engagements du Groupe vis-à-vis de la société civile, renforce les pratiques de RSE et fait converger tous les leviers de l'entreprise pour répondre à de grands enjeux de société.

Les leviers ainsi identifiés, telles les politiques commerciales, de Ressources Humaines, d'achat, et bien sûr aussi de mécénat financier ou de compétence,

sont mis au service des quatre causes sociétales majeures que sont la transition énergétique, les jeunes, les nouvelles formes d'entrepreneuriat et les écosystèmes locaux dans lesquels la Banque évolue. **Toutes ces initiatives sont bien sûr en ligne avec les Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies**, aujourd'hui intégrés à notre projet d'entreprise.

À fin 2017, ce sont ainsi 155 milliards d'euros de financements et d'investissements qui sont dirigés vers des secteurs d'activité, des entreprises ou des transactions contribuant directement à l'atteinte des objectifs de développement durable, à comparer à 135 milliards à fin 2016. Ces 155 milliards d'euros sont par exemple

constitués de financements pour promouvoir l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, les énergies renouvelables, ce dernier secteur étant par ailleurs celui où BNP Paribas a l'ambition de doubler ses financements pour les porter à 15 milliards d'euros en 2020.

L'engagement de BNP Paribas en 2017 s'est matérialisé par d'autres réalisations fortes et tangibles,

comme par exemple :

- le soutien aux entreprises sociales, à la microfinance et aux associations à hauteur de près de 5,1 milliards d'euros ;
- la structuration et le placement en 2017 d'obligations durables pour 6 milliards de dollars US (+ 116% / 2016) ;

- dès fin 2017 la neutralité carbone du fonctionnement de la Banque pour les gaz à effet de serre ;
- l'arrêt du financement des entreprises et infrastructures dont l'activité principale est liée au gaz ou au pétrole de schiste ou au pétrole issu des sables bitumineux, ainsi que des projets d'exploration/production de gaz et de pétrole en Arctique, puisque ces sources d'énergie fossile, qui sont compliquées et coûteuses à produire et ont un impact très négatif sur la biodiversité, ne sont pas compatibles avec l'objectif de contrôle du réchauffement climatique ;

- l'arrêt du financement des activités relatives aux entreprises du tabac, première cause de mortalité évitable dans le monde.

En outre, BNP Paribas a noué en 2017 des partenariats structurants pour mettre en œuvre des solutions concrètes et innovantes :

- collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), afin de favoriser une croissance durable dans les pays émergents, avec pour objectif de parvenir à des investissements à hauteur de 10 milliards de dollars US en 2025 ;

- partenariat entre la Fondation BNP Paribas et la Fondation Bill & Melinda Gates pour soutenir la recherche sur le changement climatique en Afrique (programme de 15 millions de dollars US sur 5 ans) ;
- partenariat entre BNP Paribas Suisse et la Fondation Solar Impulse de Bertrand Piccard (dans le cadre de la World Alliance for Efficient Solutions), afin de promouvoir 1 000 solutions rentables, efficaces et bénéfiques pour l'environnement lors de la COP24.



GOUVERNANCE, RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Jean Lemierre
Président

Le Président souligne l'importance qu'il attache à la relation de la Banque avec les actionnaires individuels et remercie les membres du Comité de Liaison. Il indique avoir également poursuivi son dialogue avec les grands investisseurs internationaux sur le thème du gouvernement d'entreprise par des rencontres organisées tant à Paris qu'à Londres ou New York.

Trois propositions de renouvellement du mandat d'administrateur sont présentées à l'Assemblée Générale :

Pierre-André de Chalendar, Président du Comité des rémunérations, membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE - Denis Kessler, Président du Comité des comptes et des séances communes du Comité des comptes et du Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité - Laurence Parisot, Présidente du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE, membre du Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité. Ainsi, après que l'AG a accepté ces trois propositions, le Conseil d'administration comporte 14 administrateurs dont deux élus par les salariés. Le taux

d'administrateurs indépendants s'établit à 64,3 % au regard du Code Afep-Medef et de l'appréciation du Conseil. Il est composé de six femmes et de huit hommes, et quatre nationalités y sont représentées.

Le Conseil a par ailleurs examiné, compte tenu des enjeux majeurs de transformation au sein du secteur bancaire, le meilleur moyen d'assurer l'efficacité, l'équilibre, la stabilité, et la visibilité de la gouvernance, et a, dans cette optique, souhaité disposer de plus de flexibilité pour préparer les transitions futures. Aussi, dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires, le Conseil d'administration a-t-il proposé de relever la limite d'âge des Dirigeants mandataires sociaux, de quatre ans pour le Président et de deux ans pour le Directeur Général, ainsi que de permettre au Conseil d'administration, de prolonger d'un an la limite d'âge du Directeur Général délégué comme pour les autres Dirigeants mandataires sociaux.

En matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, cette Assemblée voit la première mise en

œuvre complète de la loi dite « Sapin 2 », qui prévoit de recueillir ex ante chaque année au titre de l'année en cours l'approbation de l'Assemblée Générale sur la politique de rémunération concernant les dirigeants mandataires sociaux, l'application des dispositions alors approuvées faisant dorénavant l'objet l'année suivante d'un vote ex post sur les versements effectués et les attributions déterminées selon les principes énoncés un an auparavant. L'Assemblée Générale statue sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice antérieur. Les montants déterminés au titre de l'exercice 2017 selon les principes adoptés l'année dernière démontrent que la rémunération des dirigeants mandataires sociaux amortit à la hausse et amplifie à la baisse l'évolution de la profitabilité de votre Entreprise. Cette architecture permet donc l'alignement des rémunérations des dirigeants avec les intérêts à long terme des actionnaires, ce pour quoi elle a été conçue.

Enfin, et conformément à une réglementation spécifique au secteur bancaire, les actionnaires ont accordé à BNP Paribas la possibilité, pour une durée de 3 ans, de continuer à plafonner la rémunération des dirigeants et personnels identifiés comme « preneurs de risque » selon les critères de la Commission Européenne, à deux fois la rémunération fixe. Cette autorisation permettra à la Banque de rester attractive pour recruter et retenir les meilleurs collaborateurs, notamment à l'étranger.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

Le Président informe l'Assemblée que quatre séries de questions écrites, dont il résume les thèmes, ont été préalablement adressées au Conseil d'administration ; ses réponses ont déjà été mises en ligne. Jean Lemierre ouvre ensuite la séance des « questions-réponses », au cours de laquelle ont notamment été abordés les thèmes suivants : la digitalisation ; l'Iran et les risques de sanctions américaines ; l'évolution du cours de Bourse ; le développement de l'actionnariat individuel ; l'impact sur les comptes de la Banque de la réforme fiscale américaine ; le dispositif de claw-back sur les rémunérations ; la politique environnementale ; la profitabilité de la filiale italienne et l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 : PARTICIPATION ET RÉSULTATS

CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	1 457	10,13	167 270 818	20,69
Représentés	437	3,04	82 261	0,01
Pouvoirs au Président	7 082	49,24	3 100 806	0,38
Votes par correspondance	5 406	37,59	638 222 634	78,92
TOTAL	14 382	100,00	808 676 519	100,00
<i>Dont par Internet</i>	<i>9 775</i>	<i>67,97</i>	<i>279 214 216</i>	<i>34,53</i>
Quorum				
	Nombre d'actions votantes		1 248 546 972	64,76

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ **Résolution 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017
Adoptée à 99,65 % des voix.

■ **Résolution 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017.
Adoptée à 99,61 % des voix.

■ **Résolution 3** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et mise en distribution du dividende.
Adoptée à 99,75 % des voix.

■ **Résolution 4** : Conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
Adoptée à 99,61 % des voix.

■ **Résolution 5** : Autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions.
Adoptée à 98,43 % des voix.

■ **Résolution 6** : Renouvellement du mandat de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant (Deloitte & Associés et BEAS)
Adoptée à 92,53 % des voix.

■ **Résolution 7** : Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant (Mazars et Monsieur Charles de Boisriou)
Adoptée à 93,65 % des voix.

■ **Résolution 8** : Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant (PricewaterhouseCoopers Audit et Monsieur Jean-Baptiste Deschryver)
Adoptée à 88,00 % des voix.

■ **Résolution 9** : Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre André de Chalendar en qualité d'administrateur
Adoptée à 95,33% des voix.

■ **Résolution 10** : Renouvellement du mandat de Monsieur Denis Kessler en qualité d'administrateur
Adoptée à 83,32% des voix.

■ **Résolution 11** : Renouvellement du mandat de Madame Laurence Parisot en qualité d'administrateur
Adoptée à 95,74% des voix.

■ **Résolution 12** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Président du Conseil d'administration
Adoptée à 97,50% des voix.

■ **Résolution 13** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Directeur Général et au Directeur Général délégué
Adoptée à 86,65% des voix.

■ **Résolution 14** : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration
Adoptée à 97,82% des voix.

■ **Résolution 15** : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général
Adoptée à 85,67% des voix.

■ **Résolution 16** : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Philippe Bordenave, Directeur Général délégué
Adoptée à 85,78% des voix.

■ **Résolution 17** : Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2017 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel
Adoptée à 86,82% des voix.

■ **Résolution 18** : Fixation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des dirigeants effectifs et de certaines catégories de personnel.
Adoptée à 87,69% des voix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

■ **Résolution 19** : Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription
Adoptée à 87,73% des voix.

■ **Résolution 20** : Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription
Adoptée à 90,12% des voix.

■ **Résolution 21** : Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital
Adoptée à 89,90% des voix.

■ **Résolution 22** : Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription
Adoptée à 90,46% des voix.

■ **Résolution 23** : Autorisation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport
Adoptée à 99,73% des voix.

■ **Résolution 24** : Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription
Adoptée à 88,91% des voix.

■ **Résolution 25** : Autorisation à donner au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de Groupe BNP Paribas
Adoptée à 98,31% des voix.

■ **Résolution 26** : Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions
Adoptée à 99,61% des voix.

■ **Résolution 27** : Modification des statuts relative à la limite d'âge du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués
Adoptée à 97,47% des voix.

■ **Résolution 28** : Pouvoirs pour formalités
Adoptée à 99,90% des voix.

INFO SUR LE COMITÉ DE LIAISON DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE :

Le Comité de liaison, composé de 12 actionnaires individuels (dont 2 membres du personnel) choisis pour leur représentativité tant géographique que socio-professionnelle, conseille et accompagne la Banque dans l'organisation et l'optimisation de sa communication à destination des investisseurs « personnes physiques » de BNP Paribas. Le Comité, présidé par Jean Lemierre, se réunit en général deux fois par an. Si vous êtes intéressé par ses travaux, vous pouvez contacter le service Relations Actionnaires (e-mail à « relations.actionnaires@bnpparibas.com »)

Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas, à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (<https://mabanque.bnpparibas.fr/espace-donnees-personnelles>) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance – 16, bd des Italiens – 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : Lars Machenil. Responsable d'édition : Françoise Ernst. Rédaction : Patrice Menard. Responsable de l'information financière : Stéphane de Marnhac. Crédits photo : Thomas Laisné / La Company, Pierre Morel / La Company et Dominique Rault. Conception, réalisation et impression : ↳ LABRADOR. Dépôt légal : à parution. Ce document est imprimé sur Artic volume high white FSC Mixte 70 %.



BNP Paribas Actionnariat individuel

3, rue d'Antin - 75002 Paris

Tél. : 01 40 14 63 58



• BNP Paribas Actionnariat individuel
3, rue d'Antin
75002 Paris

• Par e-mail :
relations.actionnaires
@bnpparibas.com

- Par téléphone :
01 40 14 63 58
- <https://invest.bnpparibas.com>
Cliquer sur « Recevoir notre actualité financière ».
- Nominatif pur
 N° Vert 0 800 600 700
(appel gratuit).

Les présentations, documents légaux et réponses aux questions écrites sont disponibles sur <https://invest.bnpparibas.com> dans la rubrique Assemblée Générale du 24 mai 2018.

AGENDA 2018

Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas ¹

01 AOÛT	Annnonce des résultats du 2 ^e trimestre et du 1 ^{er} semestre 2018
30 OCTOBRE	Annnonce des résultats du 3 ^e trimestre 2018
06 NOVEMBRE	Rencontre actionnaires à Versailles
08 NOVEMBRE	Rencontre actionnaires à Marseille
22-23 NOVEMBRE	Salon Actionaria

Les dates et lieux des rencontres avec les actionnaires sont consultables sur le site invest.bnpparibas.com

¹ Sous réserve de modifications ultérieures.

GLOSSAIRE

Quelques définitions pour comprendre les documents que nous vous remettons et mieux décoder les notions financières.



Arval: Filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flottes de véhicules.



Cetelem: Entité de Personal Finance (pôle IFS) leader européen du crédit à la consommation.

CIB (Corporate & Institutional Banking): Ce pôle regroupe les activités de marchés (Global Markets), de financement (Corporate Banking) et le Métier Titres (Securities Services).

Coefficient d'exploitation: Frais Généraux/Produit Net Bancaire; ce rapport mesure l'efficacité opérationnelle, qui est d'autant plus forte que ce coefficient est faible.

Common Equity Tier 1:

Un quotient qui mesure la solvabilité d'une banque, avec:

- au numérateur: les Fonds Propres « durs » (capital social, primes et réserves);
- au dénominateur, les « Actifs Moyens Pondérés », c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que cette nature d'engagement est risquée.

Compte Nickel: Service bancaire alternatif au sein de BNP Paribas



Domestic Markets ou Marchés domestiques: Regroupe les réseaux de banque de détail en France (BDDF), en Italie (BNL bc), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas), ainsi que quatre métiers spécialisés: Arval,

Leasing Solutions, Personal Investors, et Compte-Nickel.



Effet de ciseaux: Différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des frais.



Hello bank! : La banque digitale de BNP Paribas



IFS (International Financial Services): Regroupe International Retail Banking (banques de détail dans des pays hors zone euro), Personal Finance (notamment Cetelem), BNP Paribas Assurance (solutions d'épargne et de protection, notamment avec Cardif) et trois métiers spécialisés de la Gestion Institutionnelle et Privée (banque privée, gestions d'actifs et services immobiliers).



Point de base (pb ou bp pour « basis point »): Un centième de pour cent, ou 0,01%.



Ratio de levier: Rapport (non pondéré par les risques) des fonds propres par les actifs.

Ratio de liquidité (LCR ou « Liquidity Coverage Ratio »): Ratio de liquidité à court terme comparant les « encours d'actifs liquides de haute qualité » et les « sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants ».

ROE: Return On Equity = Ratio de Rentabilité des Fonds Propres. Il mesure le rapport entre le bénéfice net consolidé part du groupe, et les fonds propres consolidés hors intérêts minoritaires.